

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/24 du 30 juin 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/24-1.1	Howald, route de Thionville/rue Général Patton le 15.07.2025
2025/24-1.2	Fentange, Ceinture Beau-Site – démontage d'une citerne à mazout le 07.07.2025
2025/24-1.3	Fentange, rue de Kockelscheuer – travaux de remplacement des canalisations du 30.06.2025 au 24.07.2025
2025/24-1.4	Fentange, rue Victor Feyder – nettoyage de panneaux solaires le 07.07.2025
2025/24-1.5	Alzingen, rue Jos Paquet – travaux avec une nacelle le 02.07.2025
2025/24-1.6	Itzig, Montée de la Chapelle – pose d'une benne le 30.06.2025
2025/24-1.7	Fentange, Ceinture Beau-Site – travaux de raccordement du 04.07.2025 au 11.07.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 30 juin 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

Pour le bourgmestre empêché,
L'échevin,

(par application de l'art. 64 de la loi communale)